

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog lance son Programme de réhabilitation de l'environnement paysager : Agir aujourd'hui pour préserver les paysages de demain

Magog, le 31 août 2026 | Préserver les paysages qui font la richesse de Memphrémagog est un engagement collectif. C'est dans cet esprit que la MRC de Memphrémagog met en œuvre son Programme de réhabilitation de l'environnement paysager (Programme paysager) une initiative qui permettra aux propriétaires admissibles de contribuer activement à la protection et à la mise en valeur des panoramas de la région.

Les paysages de Memphrémagog sont bien plus qu'un décor : ils sont au cœur de notre qualité de vie, de notre sentiment d'appartenance et de notre attractivité. Pourtant, au fil des années, plusieurs vues se sont progressivement refermées en raison notamment de la déprise agricole et de l'évolution naturelle de la végétation. Une étude paysagère en 2014 démontrait d'ailleurs que près de 60 % des vues étudiées le long des routes pittoresques et panoramiques se sont détériorées. Et cette tendance ne s'est que poursuivie.

« Les paysages sont un patrimoine collectif qui mérite d'être préservé. Avec ce programme, nous souhaitons accompagner les propriétaires qui désirent contribuer à maintenir ces vues exceptionnelles, au bénéfice de l'ensemble de la communauté et des générations futures », souligne Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Un programme issu d'une démarche concertée

Le Programme paysager découle du Plan d'action paysages 2022-2027 adopté par la MRC. Depuis son adoption, plusieurs étapes ont mené à sa concrétisation. Entré en vigueur le 15 juin 2026, le programme vise à favoriser la protection et la mise en valeur des paysages culturels tout en encourageant les bonnes pratiques agricoles et forestières ainsi que l'accroissement de la biodiversité.

Qui peut participer?

Les propriétaires d'un terrain situé le long d'une route pittoresque ou panoramique sur le territoire des municipalités participantes – Austin, Bolton-Est, Canton de Hatley, Hatley, Ville de Magog, Ogden et Sainte-Catherine-de-Hatley – pourraient être admissibles au programme. Une aide financière est offerte pour la réalisation de certains travaux admissibles permettant notamment de rétablir des percées visuelles tout en respectant les caractéristiques naturelles du milieu.



Les personnes intéressées sont invitées à vérifier leur admissibilité à l'aide de la carte interactive disponible sur le site Web de la MRC, où les routes pittoresques et panoramiques sont identifiées dans la section « Territoire d'intérêt ».

Parce que les paysages de Memphrémagog appartiennent à toute la collectivité, leur préservation repose sur l'engagement des citoyens, des municipalités et des partenaires. Ensemble, il est possible de protéger ce patrimoine qui distingue notre région.

Pour en savoir plus

Tous les détails concernant le programme, les critères d'admissibilité, les travaux admissibles, l'aide financière offerte, la foire aux questions ainsi que la séance d'information sont disponibles dans la section « Participation citoyenne » du site Web de la MRC de Memphrémagog.

Les citoyens peuvent également communiquer avec Lyne Desnoyers au 819 843-9292, poste 322, ou par courriel à l.desnoyers@mrcmemphremagog.com

À propos de la MRC de Memphrémagog

La MRC de Memphrémagog regroupe 17 municipalités et joue un rôle central en matière de planification et d'aménagement du territoire, de protection des milieux naturels et de développement de milieux de vie de qualité. Elle contribue également au dynamisme économique, culturel et touristique du territoire, tout en soutenant les initiatives locales qui renforcent sa vitalité et son attractivité. Par ses actions, elle favorise la concertation et participe activement au rayonnement de Memphrémagog, reconnue comme une destination incontournable au Québec.

Source

Christine Béliveau

Responsable des communications

communicationmrc@mrcmemphremagog.com

819 843-9292, poste 239

Informations

Lyne Desnoyers

Chargée de projets, paysages et agriculture

l.desnoyers@mrcmemphremagog.com

819 843-9292, poste 322